

l'inflation dans la mesure où elles diminuent les achats du consommateur, mais non pas quand elles contribuent à accroître le coût de la vie. Comme on le fait observer un peu partout, elles pourraient bien avoir pour effet de pousser les contribuables à recourir à tous les moyens pour réclamer des hausses de salaires afin de contrecarrer l'effet de ces taxes. Si cela se produit, nous savons tous quelles difficultés surgiront.

Pour ce qui est de l'impôt sur les sociétés, nous devons nous rendre compte qu'en grande partie il se fera sentir dans les prix et haussera encore le coût de la vie, tandis que d'autre part l'impôt sur le revenu vient diminuer notre puissance d'achat.

La hausse immédiate de prix est inéluçtable tandis que les mesures prises en vue de l'enrayer commencent à peine à s'appliquer et, comme le ministre l'a dit bien franchement, prendront du temps à donner des résultats. A moins d'un miracle, une autre hausse est inévitable.

Le ministre a fait un courageux effort pour minimiser les effets de la taxe de vente sur le coût de la vie, mais je l'ai trouvé très peu convaincant. Son raisonnement est ingénieux, mais pas très solide. D'ailleurs, certains des articles assujétis aux autres taxes d'accise ou à la taxe sur les denrées, telles les cuisinières, lessiveuses et autres, sont devenus presque nécessaires à la famille. Personne sans doute ne le contestera, même si les plus âgés d'entre nous ont quelque peine à s'en rendre compte. Le premier effet de la mesure n'est donc pas de restreindre la consommation, mais de hausser les prix. C'est pour ce motif que M. Ralston refusait, en 1940, de conseiller une augmentation de la taxe de vente. Voici ce qu'il disait:

Nous nous rendons compte que les augmentations de l'impôt indirect dissimulent le fardeau imposé par la guerre, mais leur répartition risque beaucoup plus d'être pénible et injuste. Bien que l'augmentation de cet impôt puisse devenir nécessaire, nous nous efforçons, au moyen du présent budget, de parer à la situation... en faisant directement appel à nos citoyens selon leurs moyens et leurs responsabilités.

L'année suivante, M. Ilsley a cité et approuvé les paroles de M. Ralston. Il a refusé d'augmenter la taxe de vente. Nous connaissons tous l'effet de la superposition des impôts. Quand le fabricant, l'intermédiaire, le grossiste et le détaillant interviennent, il y a majoration de majorations.

Voyons maintenant le sentiment public à l'égard du programme budgétaire, et peut-être de la taxe de vente en particulier, ainsi que les journaux en font foi. Je lis dans le *Star* de Windsor, numéro du 11 avril:

Le gouvernement fédéral n'a pas enrayer l'inflation, soit que le courage lui en ait manqué, soit que les membres du Gouvernement sont si peu en contact avec la population qu'ils ignorent ce qui se passe.

Voici ce qu'on pouvait lire le 11 avril dans le *Journal* d'Ottawa:

Il serait faux de prétendre que M. Abbott nous a présenté hier un budget de nature à combattre l'inflation. Tout ce que M. Abbott semble avoir fait, c'est d'imposer des taxes suffisamment lourdes pour s'assurer les sommes requises par l'effort de défense, sans théories ni billevesées sur la façon d'arrêter l'inflation.

Le *Star*, de Windsor, lui aussi, dit ce qui suit:

C'est de la naïveté de croire que l'augmentation des impôts va réduire appréciablement la demande à l'égard d'un volume décroissant de marchandises. Les impôts plus élevés sont plus propres à inspirer des demandes d'augmentation de salaire en vue d'acheter les marchandises qui coûtent plus cher.

L'*Action catholique* mentionne un aspect spécial qui intéressera la province de Québec. Elle dit:

L'augmentation de la taxe de vente va produire automatiquement l'augmentation de la taxe de vente provinciale, puisque cette dernière est basée sur le prix de la marchandise y compris la taxe de vente fédérale.

Dans un éditorial intitulé "Cela aurait pu être pire", le *Citizen* d'Ottawa dit:

La disposition la plus désagréable du budget de 1951, c'est celle qui porte à 10 p. 100 la taxe générale de vente.

Voici maintenant ce qu'écrivait le *Star* de Montréal au sujet de la taxe de vente:

Elle entraînera inévitablement des demandes de relèvements de salaire.

Le *Star* de Toronto ajoute:

Dans l'ensemble c'est un budget acceptable, à l'exception de l'augmentation de la taxe de vente.

Toute la presse s'est rangée, avec une unanimité remarquable, contre cette augmentation de 25 p. 100 dans la taxe de vente. Les citations que je viens de donner sont des exemples typiques.

En somme, on semble convaincu que la taxe de vente ne contribuera guère à diminuer la consommation, mais qu'elle influera certes sur l'accroissement du coût de la vie. Il en sera de même, dans une large mesure, d'autres taxes d'accise.

Envisageons les choses telles qu'elles sont. Le budget, qui est censé mettre un frein à l'inflation, contribuera inévitablement à la hausse du coût de la vie. Comme le signale le *Star* de Montréal, bien des gens seront tenus de réclamer, comme le feront les groupements bien organisés, une augmentation de salaire. A moins d'un accroissement correspondant de la production, toute augmentation de salaire entraîne à coup sûr l'inflation.